Réunion annuelle des présidents et secrétaires généraux des CES de l’UE et du Comité économique et social européen (Rome, 2019)

-

Contribution Kris Degroote, Secrétaire adjoint du Conseil central de l’Economie (Belgique)

# Le développement durable devient de plus en plus important dans les travaux du Conseil central de l’économie (CCE)

Depuis longtemps le CCE (crée par la loi en 1948) est en Belgique l’institution ou les analyses et discussions sur la compétitivité ont lieux. Le rapport technique sur les marges maximales disponibles pour l’évolution des coûts salariaux est peut-être le plus connu par vous, mais ces dernières années le CCE a estimé que la définition de la compétitivité doit évoluer. La compétitivité de l’économie n’est plus seulement sa capacité à améliorer le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un taux d’emploi élevé et un haut niveau de cohésion sociale…, ceci doit ce faire de manière durable, sans détérioration de l’équilibre extérieur et en s’assurant de la soutenabilité des finances publiques, de la soutenabilité environnementale de la planète et de la stabilité du système financier.

Pour cela on a clairement besoin d’un nouveau modèle économique de développement durable et le CCE est en ce moment en train d’élaborer un diagnostic socio-économique de la Belgique, d’identifier les grands objectifs de politique économique, ainsi que les grands défis pour la transition économique la Belgique. Le résultat de ces travaux seront un de ces jours envoyé aux actuels informateurs et au prochain formateur du nouveau gouvernement Belge en vue de structurer l’accord du gouvernement en fonction des défis.

# Intégrer les enjeux climatiques au Semestre européen !?

En tant que cadre de gouvernance économique et sociale de l’Union européenne, le Semestre européen ne tient pas encore compte des enjeux liés au changement climatique et ni des progrès qu’accomplit l’Union européenne sur la voie de la réalisation des objectifs de l’accord de Paris, tels que présentés dans le cadre de l’examen annuel de croissance 2019.

Il me semble qu’une bonne idée serait que les enjeux énergétiques et climatiques fassent partie intégrante du Semestre européen.

# Dialogue nécessaire entre la Commission européenne et les Conseils économiques et sociaux nationaux

Le dialogue initié depuis quelques années maintenant avec la Commission européenne concernant le Semestre européen est une pratique bien ancrée et très appréciée par les partenaires sociaux car ce dialogue permet d’attirer l'attention de la Commission européenne sur les problèmes socio-économiques, identifiés par les partenaires sociaux belges, de telle sorte que ces problèmes puissent être repris dans l'étude pays de la Commission européenne.

Il développe également l'interaction entre la Commission européenne et les interlocuteurs sociaux en identifiant les points de l'étude pays de la Commission européenne qui devraient être à l'agenda des interlocuteurs sociaux dans le cadre de l'élaboration de son diagnostic socio-économique.

C’est pourquoi, le CCE et le CNT insistent sur l’importance de continuer à organiser ce dialogue essentiel pour la démocratie socio-économique.

# Les défis de l’économie belge

Comme j’avais dit au début de mon intervention 7 défis ont été identifié par les partenaires sociaux dans le cadre du Rapport Emploi-Compétitivité qui va paraître dans quelques mois. Il s’agit :

* d’assurer la capacité innovatrice de l’économie belge ;
* de réussir la transition vers une économie circulaire,
* ainsi que la transition énergétique vers une économie bas carbone ;
* de développer une mobilité durable et fluide ;
* d’assurer une sécurité sociale soutenable sur le plan social et financier ;
* de résoudre le problème structurel d’inadéquation sur marché du travail ;
* et de garantir des prix à la consommation et des prix business-to-business en phase avec les trois pays voisins.

Certains de ces défis concernent la durabilité du nouveau modèle économique qui nécessiteront énormément d’investissements publics et privés ; La transition vers une économie bas carbone, le développement d’une mobilité durable ou encore la transition vers une économie circulaire requièrent absolument une approche d’ensemble et cohérente au niveau international (mondial/européen). La nouvelle commission européenne, le parlement européen et le conseil européen doivent jouer un rôle clé en ces matières dans la prochaine législature !

#### Exemple « Mobilité » : Créer un level playing field pour les différents modes de transport

Les différents modes de transport n’opèrent pas dans des conditions équitables, par exemple en ce qui concerne les cotisations pour l’utilisation de l’infrastructure, les règles de sécurité et les règles pour les conducteurs. Les coûts externes générés par les différents modes ne sont pas répercutés de façon égale dans les prix et la fiscalité pratiqués. Il y a quelques jours je lisais dans un rapport que la pollution en matière de gaz à effet de serre émis par les bateaux de croisière était plus grande que l’ensemble des voitures qui circulent en Europe !?

**Les partenaires sociaux considèrent qu’il est important que les pouvoirs publics créent un level playing field pour les différents modes de transport, en tenant compte des externalités économiques, sociales et environnementales qu’ils génèrent et en soulignant l’importance de leur complémentarité. La simplification du transport international, p.ex. au niveau ferroviaire par l’élimination des barrières techniques et autres peut également contribuer à créer des conditions équitables entre les modes de transport.**

#### Exemple « Economie circulaire » : Vers un "level playing field" international des conditions minimales de traitement des déchets au niveau de l’environnement, de la santé, etc.

Le marché des déchets est un marché international. Les déchets sont souvent transportés vers les pays où ils peuvent être traités de la manière la moins onéreuse. D'un point de vue environnemental, cela peut constituer un problème si les déchets sont transportés dans un pays où le processus de recyclage ne satisfait pas les conditions minimales européennes au niveau de l'environnement, de la santé, de la sécurité des citoyens et des travailleurs.

Une réponse possible à cela est de lier l'autorisation pour le transport de déchets à la certification des entreprises qui procèdent au traitement final des déchets. De cette manière, il est exigé que les déchets générés en Europe soient également traités dans des entreprises qui satisfont à certaines normes de qualité.

#### Exemple « Economie circulaire » : Vers un « level playing field international des définitions concernant les déchets

Malgré les définitions qui sont données dans la directive sur les déchets et dans le règlement CLP, d’importantes différences d’interprétations existent encore entre pays et régions. Ces différences d’interprétation constituent un obstacle important au transport international de déchets. De ce fait, la Belgique manque des opportunités en matière de traitement de déchets issus de l’étrangers et donc en matière de création de valeur ajoutée et d’emplois au niveau national.

**Une harmonisation à ce niveau est dès lors nécessaire. Le forum ECHA, qui a été mis sur pied dans le cadre de REACH est un bon exemple dans ce domaine. Celui-ci veille à coordonner le contrôle de REACH et de CLP dans les États membres de l'UE, en Norvège, en Islande et au Liechtenstein en faisant en sorte que ces pays adoptent une même ligne d'interprétation. Un forum identique pourrait être mis sur pied afin de parvenir à une interprétation harmonisée dans les discussions en matière de déchets.**

#### Exemple « Energie/Climat » : Les grands chantiers de la transition énergétique à long terme

Les grands chantiers de la transition énergétique à long terme sont liés à des problématiques comme la maîtrise/diminution de la consommation d’énergie, le développement des énergies renouvelables et des capacités de stockage, etc. il faut absolument orienter la recherche fondamentale et appliquée vers le développement de technologies qui présentent des solutions potentielles à ces enjeux. Il faut favoriser le développement économique de technologies émergentes notamment en stimulant l’entrée de nouveaux acteurs porteurs de ces technologies. Il faut aussi accompagner les acteurs les plus sensibles à l’augmentation des prix de l’énergie tout en stimulant l’amélioration de l’efficacité énergétique et les comportements contribuant à réduire les coûts du système énergétique.

#### Exemple “Energie/Climat” : Vers plus de collaboration au niveau européen pour garantir la sécurité d’approvisionnement électrique

Le CCE souligne qu’il importe de renforcer la collaboration, tant au niveau des autorités que des régulateurs, avec les autres pays européens dans le domaine de la sécurité d’approvisionnement. Il estime que la sécurité d’approvisionnement doit être garantie dans un contexte de marché de l’électricité élargi, dans un réseau interconnecté au niveau européen, moyennant une coordination nécessaire des politiques à l’intérieure de la zone. Une politique d’approvisionnement cohérente au niveau national européen favoriserait les investissements futurs dans le secteur de l’énergie proprement dit et dans l’ensemble de l’économie, ce qui aurait un effet positif sur la prospérité de la Belgique et dans les autres pays européens.

# Nécessité d’une stratégie de monitoring fondée sur un set d’indicateurs pertinents et complets

Toute politique doit, selon le CCE, être évaluée par rapport aux objectifs qu’elle vise. Un set complet d’indicateurs pertinents est nécessaire à cet effet. Le bilan des progrès de la Belgique vers les ODD est évalué par le Bureau fédéral du Plan via 34 indicateurs de suivi, dont certains proviennent de la base de données d’Eurostat. Toutefois, les partenaires sociaux estiment que les indicateurs de suivi du BFP et d’Eurostat ne sont pas suffisamment pertinents/complets pour évaluer les progrès des Etats membres vers les Objectifs de développement durable et pour fournir une base à l’élaboration des politiques. C’est notamment le cas du set « Indicateurs d’économie circulaire ».

#### Exemple : Code NACE « Economie circulaire »

L’indicateur « Investissements privés, emplois et valeur ajoutée brute liés aux secteurs de l'économie circulaire » ne concerne, par exemple, que les secteurs du recyclage, de la réparation et de la réutilisation. Et ce, car les activités de l’économie circulaire qui relèvent notamment de l’éco-conception, de l’écologie industrielle, de l’économie collaborative et de l’économie de la fonctionnalité ne sont actuellement pas identifiables dans les nomenclatures statistiques NACE. Il est, par conséquent, essentiel que, dans un premier temps, les sets d’indicateurs de développement durable soient adaptés et complétés au niveau européen et que la nomenclature NACE soit révisée.

#### Exemple : Productivité des ressources et consommation intérieure de matière

L’indicateur « Productivité des ressources » est calculé par rapport à la consommation intérieure de matière, et non par rapport à la consommation totale de matière. Par conséquent, l’indicateur favorise les importations par rapport à la production nationale et ne rend pas parfaitement compte de la pression environnementale induite par le comportement des consommateurs (particuliers et entreprises).

#### Exemple : Production de déchets municipaux

L’indicateur « Production de déchets » est calculé sur base de la quantité de déchets collectés et non sur base de la quantité de déchets réellement produits. La Belgique, faisant partie des leaders européens en matière de collecte de déchets, est par conséquent pénalisée par l’utilisation de cet indicateur.

#### Exemple : Indice d’éco-innovation

L’indicateur « Indice d’éco-innovation » est compilé sur base de données dont la collecte et la qualité est très divergente dans les pays de l’UE-28.

C’est pourquoi, le CCE et le CNT sont en train de formuler des recommandations en vue d’enrichir le set d’indicateurs utilisé par le Bureau fédéral du Plan pour évaluer les progrès accomplis par la Belgique vers la réalisation des SDG 1, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13.